

## NATURAL-SANTÉ surfe sur les conseils médicaux

Deux témoignages reçus par le Réseau anti-arnaques en juillet et en octobre 2017, révèlent les argumentaires utilisés par les commerciaux de **NATURAL-SANTÉ** (à Reignac - 33). En matière de démarchage à domicile, le domaine de la santé et du bien-être constitue un filon pour de nombreux colporteurs.

*« Je suis passé rendre visite à ma tante (83 ans) et à mon oncle. À mon arrivée, une dame plutôt élégante et volubile était installée autour d'une table. Elle remplissait des bons de commande, bons de livraison et demande de prêt. Le fait que ma tante soit obligée de remplir 8 chèques de 77,50 € chacun m'a interpellé. J'ai posé des questions à cette dame, notamment sur son parcours et les champs magnétiques pulsés. Ma méfiance s'est accrue lorsqu'elle m'a dit que les champs magnétiques pulsés ne convenaient pas à tout le monde, notamment aux porteurs de holter. Bien que je ne sois pas qualifié en médecine, je sais, pour en avoir eu un, que le holter est un dispositif permettant l'enregistrement de l'électrocardiogramme pendant 24 heures. J'ai pensé qu'il fallait qu'elle revoie ses cours de médecine et que, à mon avis, elle parlait d'un stent ou d'un pacemaker. »*

*« La vendeuse m'a tout d'abord fait une excellente impression de par ses connaissances en phyto. Je lui ai fait confiance et j'ai signé un bon de commande et de prélèvement sur le champ. Elle avait dans sa voiture les produits et me les a donnés pour l'année. Le prix des produits est très élevé et l'engagement est d'un an minimum, sans possibilité de commander pour trois mois par exemple. Son attitude de conseil médical était différent au début et à la fin du rendez-vous. Au début, elle faisait comme un médecin : questionnement précis sur le traitement actuel, écoute, partage de connaissances médicales sur les maladies et sur les médicaments. À la fin de l'entretien, offre de traitement, sans doute le même pour tout le monde, et absence d'écoute. Je vais utiliser mon droit d'annulation de commande. »*

**INFO-ALERTE** est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :  
**Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir**  
BP 60512, La Chapelle Saint Laurent, 79306 BRESSUIRE cedex  
(contact@arnaques-infos.org) - Site : [www.arnaques-infos.org](http://www.arnaques-infos.org)  
SIRET : 503 805 657 00031

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

**Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)